

communiqué de presse

L'EVOLUTION DES EMPLOIS A GENEVE, 1955-1965-1975

La Suisse, comme la plupart des pays européens, a été touchée par la récession économique. Le public en général et les responsables des secteurs publics ou privés, concernés par la marche des affaires, sont sensibles à toute information touchant à l'évolution de l'économie, et des emplois en particulier.

Le service cantonal de statistique vient de publier, dans sa collection "Aspects statistiques", une première analyse de l'évolution des emplois à Genève de 1955-1965-1975, selon la branche économique 1). Cette publication basée sur le recensement fédéral des entreprises de 1975 se situe dans le prolongement de l'"Exposé du Conseil d'Etat sur sa politique en matière économique" 2) et du rapport relatif à "Quelques aspects du développement de l'économie genevoise" 3).

Cette publication peut être considérée comme une mise à jour des deux documents cités ci-dessus, mais aussi comme une analyse structurelle donnant une image plus fine et plus actuelle de l'évolution des emplois à Genève.

Suivant le secteur économique ou la catégorie socio-professionnelle, les effets de la conjoncture économique de ces dernières décennies peuvent être ressentis et évalués de façon très variable : profondément négatifs, voire positifs. L'appréciation globale de la situation économique se ressent souvent de cette première impression. Ce document publié par le service cantonal de statistique, par une démarche structurelle et comparative, donne les moyens d'une analyse plus objective.

L'évolution des emplois de 1955-1965-1975 est vue d'abord par branches économiques. Puis est étudiée la structure des emplois du canton en 1975, selon le sexe, l'origine, l'âge, le type d'emploi et la branche économique. Enfin, deux grands chapitres traitent de l'évolution du canton, par rapport à la Suisse, d'une part et par rapport aux autres régions, principalement urbaines, d'autre part.

Cette approche différenciée tant du point de vue socio-économique (branches économiques, sexe, origine, âge) que géographique (Genève, Suisse, régions) apporte quelques reflets nouveaux de la réalité économique genevoise.

A titre d'exemple, on peut citer :

- un accroissement, dans le canton, de 40 300 emplois de 1965 à 1975; accroissement inférieur à celui des années 1955-1965, mais tout de même très au dessus de l'accroissement dans l'ensemble de la Suisse (1965/1975 : Genève + 25%; Suisse + 4%).

1) Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève. Emplois selon la branche économique. Evolution 1955-1965-1975. Comparaison avec la Suisse. Collection "Aspects statistiques" No 8, en vente au service cantonal de statistique; prix F. 5.-

2) Juin 1975

3) Service cantonal de statistique 1969

- Les secteurs économiques genevois varient considérablement. Le secteur primaire tend vers un état d'équilibre. Le secteur secondaire qui a connu une forte augmentation jusqu'en 1965, a perdu 10 % de ses emplois de 1965 à 1975. Le secteur tertiaire a vu ses emplois augmenter, en valeurs absolues, dans une aussi forte proportion de 1965 à 1975 que de 1955 à 1965.
- Du point de vue de la structure des emplois, on note une progression des emplois à temps partiel (- de 30 h.); en 1975, une proportion importante des emplois est occupée par des travailleurs résidant à l'extérieur du canton (14,3 %, France ou cantons suisses). En ce qui concerne la répartition par sexe, sur 1 000 emplois occupés par des travailleurs suisses, 392 le sont par des femmes. Mais la majorité est en faveur de ces dernières dans plusieurs branches des services : enseignement, hygiène publique, oeuvres sociales, nettoyage.
- L'évolution du canton par rapport à la Suisse est marquée, d'un point de vue général, par un accroissement nettement plus élevé de la population et des emplois de 1965 à 1975.
- La comparaison des emplois à Genève et dans quelques grandes agglomérations suisses démontre la spécificité du développement urbain en général et genevois en particulier.

Ces quelques exemples de l'analyse amorcée dans ce numéro d'"Aspects statistiques", sont naturellement partiels et, pour être bien compris, doivent être replacés dans le contexte d'analyse du document complet.